

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	13

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-deux et le mardi 27 septembre à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 19 septembre 2022, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Evelyne CARON (suppléante de M. MAJEWICZ), Isabelle MUYS (suppléante de M. MIGNONET), Messieurs Emmanuel AGIUS, Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Bruno DEMILLY, Pascal DUBUS (suppléant de M. MARCOTTE-RUFFIN), Gérard GRENAT, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Olivier PLANQUE.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Olivier MAJEWICZ (suppléé par Mme CARON), Hugo MARCOTTE-RUFFIN (suppléé par M. DUBUS), Philippe MIGNONET (suppléé par Mme MUYS), Antoine PERALDI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Guy BEGUE

F2-09-2022 : MARCHÉ DE TRANSPORT DE DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS AU POLE DE VALORISATION DES EMBALLAGES – LANCEMENT DE PROCEDURE

Rapporteur : Monsieur Gérard GRENAT, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, suite à la signature de la convention relative à la création d'une entente intercommunale concernant la mutualisation des coûts relatifs au tri, au transport et au traitement des déchets recyclables des ménages avec la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, la Communauté de Communes de Desvres-Samer, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et le Syndicat Mixte de Traitement et de Tri, le Pôle de Valorisation des Emballages (P.V.E.) va accueillir et traiter, à compter du 1^{er} janvier 2023, des déchets d'emballages ménagers provenant de ces différentes collectivités.

La coopération des membres de l'entente s'est caractérisée par un choix commun de recourir au centre de tri du SEVADEC et de décider que des travaux de modernisation seraient réalisés sur celui-ci.

Elle se matérialise par :

- une mutualisation des coûts d'investissement et d'achat de matériels pour assurer la modernisation de l'installation dont est propriétaire le SEVADEC, rendue nécessaire dans le cadre du passage à l'Extension des Consignes de Tri (E.C.T.),
- une mutualisation des coûts de fonctionnement, d'exploitation et de maintenance du centre de tri,
- une mutualisation des coûts de transport et de traitement des déchets d'emballages.

Accusé de réception en préfecture
 062-266203936-20220927-F2-09-2022-DE
 Date de télétransmission : 30/09/2022
 Date de réception préfecture : 30/09/2022

Par conséquent, il convient de mettre en œuvre une procédure de mise en concurrence concernant l'acheminement de ces derniers jusqu'au centre de tri du SEVADEC, situé au 275, rue Jacques Monod à Calais.

Au regard des contraintes techniques et d'exploitation présentes sur les différents sites de rechargement des déchets, un allotissement du marché selon le type d'engin utilisé pour le transport semble le plus judicieux.

Ainsi, l'allotissement sera le suivant :

- lot n° 1 : transport des déchets d'emballages issus du territoire de la Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps, du territoire de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et du territoire du Syndicat Mixte de Traitement et de Tri en camions disposant d'un Fond Mouvant Alternatif (F.M.A.),
- lot n° 2 : transport des déchets d'emballages issus du territoire de la Communauté de Communes de Desvres Samer en camions et bennes ampliroll.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 15 septembre 2022, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à lancer une procédure concernant un marché destiné au transport de déchets ménagers d'emballages ménagers au Pôle de Valorisation des Emballages (2 lots).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

